



Commune de Meroux-Moval Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal de Meroux-Moval s'est réuni, en séance publique, le vendredi 10 juillet 2020, à 18h30, dans la salle Michel BROUQUE.

Membres présents : S. GUYOD, N. DUBOST, C. HENNY; B. MAGNIN, C. KLEIN C, E. BOHL, D. JEANBLANC, A. DUVERNOIS, S. MAGRIS, A. PARROT.

Membres absents ayant donné procuration : M. LEBEUF procuration à C. HENNY, N. BESSE procuration à C. KLEIN, M. MINGARDO procuration à E. BOHL, E. CABETE procuration à S. GUYOD, V. CABETE procuration à N. DUBOST, G. JACQUES procuration à D. JEANBLANC, JM. WULLENS procuration à B. MAGNIN.

Membres absents et excusés : Jean-Marc TOCHON et Jean-Pierre GODEAU

Secrétaire de séance : Noémie DUBOST

Une conseillère suppléante, Jessica RICHERT est présente.

Pas de public présent.

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

1) **Délibérations**

a) **Désignation des délégués du conseil municipal – élections sénatoriales**

En vue des élections sénatoriales organisées le 27 septembre prochain, il convient de désigner les grands électeurs parmi les membres du conseil municipal qui seront appelés à voter lors des prochaines élections sénatoriales.

5 membres titulaires sont proposés : S. GUYOD, N. DUBOST, C. HENNY, B. MAGNIN, JM. WULLENS ; et 3 membres suppléants : E. BOHL, E. CABETE, M. MINGARDO

Vote à **l'unanimité** des membres du conseil

b) **Attribution des subventions aux associations**

Comme chaque année, la municipalité tient à soutenir les associations du village qui font vivre et animent Meroux-Moval, en leur attribuant une subvention. Compte tenu de la fusion des communes de Meroux-Moval, M. le Maire propose pour 2020 la réévaluation les montants attribués l'année passée et la répartition suivante :

	Subvention Année 2020	Observations
APE Vezelois	440 €	10€ par enfant scolarisé en maternelle.
Une Rose, un Espoir	400 €	
Souvenirs & Amitié	700 €	
MMK	450 €	
Club Moto Loisir	450 €	
Les Baladins	600 €	
APEMMS	880 €	<i>dont USEP 150€ - 10€ par enfant scolarisé à l'école élémentaire.</i>
Les Amis du Jeudi	600 €	
Comité des fêtes M/M	600 €	
ACCA Meroux	450 €	
ASDAM	900 €	
Prévention Routière	100 €	si intervention à l'école
TOTAL	6 570 €	
Coopérative Scolaire	876 €	
TOTAL	7 446 €	

La proposition est adoptée à l'**unanimité** des membres du conseil municipal.

c) Plan de relance des entreprises du BTP

Dans le cadre du plan de relance du BTP lancé par le Conseil Départemental, il est proposé de déposer 2 projets de travaux d'investissement pour notre village qui pourraient être menés avant le 31/12/2020 :

La reconfiguration du Chemin vert (itinéraire forestier qui dessert la forêt communale).
Coût estimé : 15 390 € HT
Subvention sollicitée : 7 695 € HT

La création de voiries d'accès desservant des habitations : chemin de Bourogne et bâtiment Âge et Vie. Coût estimé : 16 507,50 € HT
Subvention sollicitée : 8 263,75 € HT

Un dossier concernant la réalisation de travaux d'aménagement sécuritaire sera également déposé au titre du soutien du Département aux communes riveraines de l'hôpital Nord Franche-Comté. Il concerne la réalisation d'une double écluse rue du 15/07 au droit de Bolloré Energy et l'installation de feux tricolores au droit du pont pour sécuriser davantage les piétons. Coût estimé des travaux : 15 121 € HT.
9 700€ de subventions sont attendues sur ce dernier projet.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil, pour le dépôt des projets présentés au titre du plan de relance et au titre du plan de soutien du département aux communes riveraines de l'Hôpital.

d) Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs

En vue de la constitution de la CCID, M. Le Maire doit proposer 24 personnes aux services fiscaux, qui désigneront en définitive les membres de cette commission. M. le Maire propose :

12 membres titulaires : JACQUES Dominique, DINGANGA Makima, TOCHON JM, LEPAUL Michèle, BESANCON Patrick, COURTOT Marie Claude, PARROT Agnès, DUBOST Noémie, RICHERT Jessica, MAGNIN Brigitte, OEUVRARD Jean Paul, JEANBLANC Delphine

12 membres suppléants : AGUERO olivier, BILLOD Michel, BOHL Emmanuelle, MARTIN GARCIA Chantal, HUMBERT Alain, Yves BESSE, LEBEUF Michel, MINGARDO Marie, MAILFAIT Bertrand, MATTIN Philippe, CEFIS Alain, HERNANDEZ Yohan.

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil municipal pour la proposition des personnes suscitées.

e) Révision simplifiée du PLU – Zone Bolloré

Le site Bolloré étant désaffectée, il est nécessaire aujourd'hui de modifier le PLU existant pour déclasser la zone SEVESO. Le dossier sera mis à disposition du public du 24/08 au 24/09

Vote à l'**unanimité** des membres du conseil municipal pour la révision simplifiée du PLU.

2) Informations/questions diverses

- Un moment musical sera organisé en plein air sur réservation (120 personnes maximum – places assises) par La Poudrière de Belfort le mardi 21 juillet de 19h00 à 20h00 à l'Ouvrage. Une buvette sera tenue par l'APEMMS
- Le locataire de la Mairie annexe de Moval a quitté le logement. Un nouveau locataire s'est proposé et sera logé à compter du 1 aout 2020.
- Il est demandé une vérification du fonctionnement des feux tricolores rue de la Liberté/rue des Soies. Déclenchement intempestif.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h30